

# **Une base solide pour l'avenir**

**Exposé de Peter Hasler  
Président du Conseil d'administration**

21 mars 2013

SEUL LE TEXTE PRONONCE FAIT FOI

## **Mesdames, Messieurs**

En 2012, La Poste Suisse a une nouvelle fois enregistré un bon résultat. Malgré une conjoncture économique difficile, le bénéfice consolidé a atteint un haut niveau, soit un montant de 859 millions de francs, à peine inférieur au résultat de 2011 (904 millions de francs). Quant aux produits d'exploitation, d'un montant de 8,582 milliards de francs, ils sont demeurés quasiment inchangés (exercice précédent: 8,599 milliards).

Je tiens à remercier l'ensemble des membres de l'encadrement et du personnel pour ce résultat.

Ces chiffres montrent de nouveau que la Poste est une entreprise économiquement saine. Elle affiche une valeur d'entreprise positive et, avec 5,625 milliards de francs (4,879 milliards), elle dispose d'une dotation en fonds propres appropriée, qui ne cesse par ailleurs d'augmenter. Elle emploie 62 000 collaboratrices et collaborateurs pleinement engagés, qui totalisent une masse salariale annuelle de 3 milliards de francs. Elle offre à ses clients plus de 3500 points d'accès. La qualité de ses produits et services est élevée et la satisfaction de sa clientèle se situe à un niveau de 79 points sur une échelle de 1 à 100. Son personnel est motivé: lors de l'enquête indépendante de nouveau réalisée en 2012, le score obtenu a été de 83 points sur 100.

En résumé: nous avons toutes les raisons de penser que le Conseil fédéral confirmera que la Poste a de nouveau atteint les objectifs stratégiques fixés lors du

dernier exercice. Elle a assuré une excellente desserte de base sur l'ensemble du territoire par ses propres moyens. Son orientation clients et son innovation lui ont permis de se démarquer de la concurrence. Elle a par ailleurs maintenu et même augmenté la valeur de l'entreprise. La Poste souhaite employer le bénéfice réalisé de la manière suivante: verser 200 millions à la Confédération, consolider la Caisse de pensions par un apport de 100 millions de francs et prévoir 432 millions de francs en tant que réserves.

La Poste est en passe de devenir une société anonyme de droit public, dénommée «La Poste Suisse SA», dont la majorité des actions doivent rester en possession de la Confédération. Sous son toit seront alors regroupées les sociétés du groupe: Poste CH SA, PostFinance SA et CarPostal Suisse SA. Poste CH SA englobera les unités PM, PL, SPS et PV ainsi que les unités de gestion et de services. Il s'agit d'une société nouvellement créée, tout comme PostFinance SA, alors que CarPostal SA existe déjà depuis 2006. Selon les prévisions, sur la base d'une décision du Conseil fédéral, c'est le 26 juin prochain qu'interviendront ces changements de statut juridique. Ils prendront effet rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Les fonds propres nécessaires aux différentes sociétés seront disponibles.

La nouvelle PostFinance SA, en place rétroactivement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, reste dans le giron du groupe. Son Conseil d'administration a déjà été constitué. Elle jouira de davantage d'autonomie et de flexibilité. Il nous a été assuré que PostFinance serait soumise à la FINMA (l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers) et obtiendrait l'autorisation d'agir en tant que banque dans le courant de l'année. Elle continuera d'accorder des crédits et des

hypothèques en collaboration avec des partenaires. Une garantie d'Etat limitée sera maintenue pour les cinq prochaines années.

Les modalités de surveillance applicables à La Poste Suisse SA ont également été modifiées dans le cadre de la révision totale de la législation. Le DETEC et l'Administration fédérale des finances continuent d'assumer le rôle de la Confédération et sont notamment chargés de contrôler la réalisation des objectifs stratégiques fixés par le Conseil fédéral. Nouvellement créée, la PostCom remplace PostReg pour assurer la surveillance du marché postal suisse en tant qu'autorité indépendante. Elle a pour mission de garantir la desserte de base pour les services postaux, de contrôler la qualité des prestations et de veiller au maintien de règles du jeu équitables sur le marché. L'OFCOM est investi de nouvelles compétences, notamment en ce qui concerne l'aide à la presse, la surveillance du trafic des paiements et la poursuite du développement de la législation postale. Deux autorités sont ainsi chargées de la régulation des services postaux.

Les prix dans le secteur réservé (lettres jusqu'à 50 g) seront toujours soumis à l'approbation du Conseil fédéral et, en dehors du monopole résiduel, c'est le surveillant des prix qui décidera. En outre, en tant qu'entreprise liée à la Confédération, La Poste Suisse SA sera toujours soumise au Contrôle fédéral des finances.

Après sa transformation en SA, PostFinance sera soumise à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, la FINMA. En tant qu'entreprise

concessionnaire, CarPostal Suisse SA sera quant à elle toujours soumise à la surveillance de l'Office fédéral des transports.

Au final, la régulation est devenue plus complexe depuis la révision totale de la législation postale. Outre les rapports qui devaient déjà être remis au propriétaire, à PostReg et à l'OFT, La Poste Suisse SA et ses sociétés, Poste CH SA, PostFinance SA et CarPostal Suisse SA, devront également rendre des comptes à l'OFCEM et à la FINMA.

Dans le cadre de sa nouvelle structure, La Poste Suisse poursuivra avec détermination sa démarche orientée clients sur ses quatre marchés: communication, logistique, services financiers grand public et transports publics.

La Poste doit aussi faire face à des défis majeurs: dans les années qui viennent, la contribution de PostFinance au bénéfice du groupe va diminuer, en raison, entre autres, du bas niveau des taux d'intérêt. Sur le marché des lettres, nous allons toujours être confrontés à la vive concurrence des moyens de communication électroniques. Du fait de l'évolution des comportements de la clientèle, nos offices de poste traitent de moins en moins de dépôts de lettres et d'opérations de paiement. En ce qui concerne CarPostal, du fait des contraintes financières des commanditaires, une pression croissante s'exerce sur les services et sur les coûts. Par ailleurs, du point de vue du régulateur, il n'est pas permis de réaliser systématiquement des bénéfices dans un domaine soumis à indemnisation comme celui des transports régionaux. Enfin, à partir de cette année, La Poste Suisse et ses filiales seront intégralement assujetties à l'impôt.

Pour l'année en cours, sauf éléments extraordinaires, la Poste table sur un résultat d'un niveau aussi élevé que celui atteint lors des derniers exercices. Toutefois, pour les raisons que je viens d'évoquer, il faut s'attendre à une baisse significative de nos bénéfices à partir de 2014.

Or, pour pouvoir répondre aux attentes et aux exigences de son propriétaire, de sa clientèle, de son personnel et de ses pourvoyeurs en capitaux externes, La Poste Suisse SA aura toujours besoin de 700 à 900 millions de francs de bénéfices annuels. En particulier dans son cœur de métier, la logistique, il lui faut dégager des bénéfices annuels de près 300 millions de francs pour pouvoir remplir durablement son mandat de desserte de base. En effet, compte tenu de la concurrence croissante sur ce marché et de la régression des volumes de courrier, un bénéfice de cet ordre est le minimum requis pour lui permettre d'assurer la survie de ses activités logistiques par ses propres moyens.

En outre, si la Poste a besoin de réaliser des bénéfices de l'ordre de 700 à 900 millions de francs, c'est aussi pour pouvoir financer régulièrement la Caisse de pensions, augmenter les fonds propres de PostFinance, réaliser des investissements par ses propres moyens et verser des dividendes appropriés à la Confédération.

Grâce à la nouvelle législation postale, nous disposons d'une bonne base pour l'avenir et bénéficions d'une marge de manœuvre suffisante pour entreprendre. Nous espérons que les autorités de surveillance nous accordent cette précieuse latitude. La Poste est en tout cas bien armée pour affronter l'avenir. Nous nous

sommes dotés d'une structure et d'une organisation qui nous permettront de relever les défis qui nous attendent.